



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 avril 2022  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

### **Rapport sur les travaux de la réunion d'experts ONU/Brésil/Émirats arabes unis dans le cadre de l'initiative « L'espace pour les femmes » : initiatives, difficultés et perspectives pour les femmes dans le domaine spatial 21 et 22 octobre 2021, Doubaï (Émirats arabes unis)**

#### **I. Introduction**

1. Ayant reçu pour mandat de veiller à ce que l'humanité bénéficie des avantages offerts par l'espace, le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat est résolu à faire en sorte que les femmes et les filles en bénéficient au même titre que les hommes et prennent une part active et égale à ceux-ci dans le domaine des sciences, des technologies, des innovations et de l'exploration spatiales.

2. Les objectifs de développement durable visent à infléchir le cours du XXI<sup>e</sup> siècle en apportant des solutions à des problèmes fondamentaux tels que la pauvreté, les inégalités et la violence à l'égard des femmes. L'autonomisation des femmes est en ce sens une condition préalable, les femmes ayant un rôle crucial à jouer dans la réalisation de tous ces objectifs, auxquels sont associées de nombreuses cibles qui énoncent expressément que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent à la fois un objectif et une partie de la solution.

3. L'objectif de développement durable n° 5 est le seul à porter exclusivement sur la concrétisation de l'égalité des sexes. Les cibles associées consistent, entre autres, à assurer l'autonomisation des femmes, y compris à veiller à ce qu'elles participent aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique et économique ; à veiller à éliminer toutes les formes de violence et toutes les pratiques préjudiciables ; à assurer l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative et l'exercice des droits en matière de procréation ; et à entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, y compris aux ressources naturelles.

4. Il est important de noter que la cible 5.b, engage à renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes. Pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, le Bureau des affaires spatiales considère l'objectif 5 selon une perspective inclusive et s'attache, en particulier, à promouvoir les technologies spatiales conformément à la cible 5.b.

5. L'espace revêt une importance capitale pour tout ce qui touche au droit des femmes à bénéficier de la science et des technologies, ainsi que pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les sciences, les technologies, les



innovations et l'exploration spatiales participeront à améliorer les conditions de vie de l'humanité et à renforcer la viabilité de notre planète dans de nombreux domaines, tels que l'agriculture, les changements climatiques, les interventions en cas de catastrophe, les transports, la santé, les communications et de nombreuses autres applications.

6. Enfin, les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, en tant que tels et comme domaines fondamentaux pour le secteur spatial, offrent des perspectives économiques et professionnelles pour les femmes. Ces disciplines sont associées à des secteurs à forte croissance où l'on demande une main-d'œuvre qualifiée. Les femmes et les filles doivent disposer des mêmes chances que les hommes de profiter des possibilités offertes, y compris à des niveaux de direction.

## A. Contexte et objectifs

7. La réunion s'inscrivait dans le cadre du projet « L'espace pour les femmes » du Bureau des affaires spatiales, une initiative de renforcement des capacités lancée par l'Organisation des Nations Unies pour faciliter partout dans le monde l'accès des femmes et des filles aux avantages de l'exploration spatiale, à l'éducation dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, et aux carrières dans ces domaines.

8. Le projet « L'espace pour les femmes » contribue à la priorité thématique 7 (Renforcement des capacités pour le XXI<sup>e</sup> siècle) définie dans le cadre du cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE+50), et il met tout particulièrement l'accent sur l'autonomisation des femmes dans les pays en développement. Il encourage les femmes et les filles à poursuivre des études dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et contribue à mieux faire connaître les débouchés professionnels et l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le secteur spatial.

9. Les principaux objectifs de la réunion d'experts étaient les suivants :

a) Faire mieux connaître le rôle joué par les femmes dans la promotion des sciences, techniques, applications et explorations spatiales ;

b) Recenser les principales initiatives en faveur des femmes, ainsi que les principales difficultés qui se posent et possibilités qui s'offrent à elles dans le secteur aérospatial ;

c) Renforcer la participation des femmes dans le secteur aérospatial, du point de vue du nombre de femmes présentes au sein des organisations de ce secteur et, surtout, de l'accessibilité aux postes de direction ;

d) Favoriser le dialogue sur la façon dont les techniques et applications spatiales peuvent aider les femmes et les filles à surmonter les inégalités structurelles fondées sur le genre qui existent actuellement, en assurant la promotion de l'autonomisation et de l'inclusion ;

e) Présenter des modèles de femmes pouvant constituer une source d'inspiration pour les jeunes femmes et les filles qui souhaitent embrasser une carrière dans le secteur aérospatial ;

f) Adopter une perspective tenant compte des questions de genre pour analyser les effets des attitudes et gestes institutionnalisés, reflétant des politiques souvent légitimées par des caractéristiques masculines, qui contribuent à donner l'impression que la voix des femmes en matière d'élaboration des politiques manque de légitimité dans le secteur aérospatial ;

g) Examiner comment les initiatives de renforcement des capacités peuvent concourir à la réalisation des objectifs et des cibles proposés.

10. En raison de la situation sanitaire mondiale liée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la réunion, qui devait initialement se tenir à Brasilia du 30 novembre au 2 décembre 2020, a dû être reportée à octobre 2021. Grâce au soutien du Gouvernement des Émirats arabes unis, représenté par le Centre spatial Mohammed Bin Rashid, les organisateurs ont pu tenir la réunion d'experts les 21 et 22 octobre 2021, en marge de l'Exposition universelle de Doubaï (Émirats arabes unis).

11. La réunion d'experts a eu lieu au Centre d'exposition de Doubaï, et les coûts liés à l'organisation ainsi qu'à l'hébergement des participantes et participants de pays en développement ont été pris en charge par le Gouvernement fédéral du Brésil. Le Gouvernement des Émirats arabes unis, hôte de la réunion, a apporté son appui à son organisation.

12. L'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement fédéral du Brésil, ainsi que le Gouvernement des Émirats arabes unis, coorganisateurs de la réunion d'experts, se sont occupés de toutes les questions administratives et d'organisation.

## **B. Participation**

13. La réunion d'experts a rassemblé des expertes et experts représentant différents gouvernements, organisations internationales et organisations non gouvernementales, ainsi que des responsables et représentantes et représentants du secteur privé et d'institutions de recherche, des expertes et experts d'organismes des Nations Unies et des responsables de la société civile.

14. Les personnes invitées à participer ont été sélectionnées sur la base de leurs compétences scientifiques, de leur formation et de leur expérience dans la mise en œuvre de programmes et de projets ayant un lien avec les questions examinées. Les organisateurs et le comité du programme ont travaillé en coopération pour assurer la sélection des participantes et participants et les préparatifs de la réunion.

15. Les fonds alloués par l'ONU ont servi à couvrir les frais de voyage et autres dépenses de 29 participantes et participants de 18 pays.

16. La réunion d'experts a rassemblé un total de 60 participantes et participants inscrits, représentant les 20 États Membres ci-après : Afrique du Sud, Allemagne, Brésil, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Ghana, Inde, Israël, Italie, Kenya, Mexique, Nigeria, Paraguay, Pays-Bas, République de Corée, Uruguay et Zimbabwe.

17. Des représentantes et représentants du Programme des Nations Unies pour le développement et du Bureau des affaires spatiales ont également assisté à la Réunion.

## **C. Programme**

18. Le programme de la réunion d'experts a été élaboré par le Bureau des affaires spatiales en coopération avec le Ministère brésilien des sciences, de la technologie et de l'innovation, l'Agence spatiale brésilienne, l'Institut national brésilien de recherche spatiale et le Centre spatial Mohammed Bin Rashid.

19. L'objectif principal de la réunion était de débattre des moyens à mettre en œuvre pour que les femmes et les filles puissent bénéficier des avantages offerts par l'espace et prennent une part active et égale à celle des hommes dans les domaines des sciences, des technologies, des innovations et de l'exploration spatiales. Les participantes et participants ont pu entendre des exposés, assister à des débats, à des conférences et participer des activités de réseautage, dont l'objectif premier était de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le domaine spatial, conformément aux objectifs de développement durable n° 4 (Éducation de qualité) et n° 5 (Égalité des sexes).

20. Le programme, organisé de manière à répondre à ces objectifs, comprenait des séances plénières et des débats. Du temps était également prévu pour la tenue de discussions en groupes et sous-groupes, réservées aux activités de sensibilisation et à la promotion de l'adoption de nouvelles politiques et mesures concrètes en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les domaines des sciences, des technologies, des innovations et de l'exploration spatiales.

21. La réunion d'experts a porté sur les thèmes suivants : la promotion des carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial, et les réalisations et faits marquants en matière d'autonomisation des femmes dans ce secteur (session 1) ; l'intégration des femmes dans l'industrie aérospatiale et dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (session 2) ; le secteur spatial en tant que moteur du développement des femmes (session 3) ; et la contribution de l'espace à l'amélioration de la situation des femmes (session 4).

22. Divers sites Web et plateformes de réseaux sociaux ont parlé de la réunion d'experts et en ont assuré la promotion, insistant sur son importance ainsi que l'intérêt manifesté pour les thèmes abordés. Le programme final et les exposés, de même que certains enregistrements, peuvent être consultés en ligne sur la page Web de la réunion.

## **II. Résumé de la réunion d'experts**

23. À la séance d'ouverture, les orateurs et oratrices ont mis en avant le lien entre les progrès accomplis dans le domaine spatial et l'égalité des sexes, et le fait que l'espace motivait les gens à déployer des efforts jusqu'à la réalisation des objectifs et élargissait les possibilités qui s'offraient à eux. Il a également été souligné que les femmes étaient encore marginalisées dans l'accès aux avantages associés aux domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, et qu'il était donc important que davantage de femmes s'orientent vers ces domaines d'activités et vers le secteur spatial.

24. La séance d'ouverture a également été l'occasion pour le Ministère brésilien des sciences, de la technologie et de l'innovation, l'Agence spatiale brésilienne, l'Institut national brésilien de recherche spatiale et le Centre spatial Mohammed Bin Rashid d'évoquer les raisons qui les poussaient à promouvoir des mesures et des activités visant à souligner l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le secteur spatial. En outre, les orateurs et oratrices ont mis en avant le rôle important du Bureau des affaires spatiales pour ce qui était de contribuer au renforcement des capacités, de faciliter l'action menée au niveau mondial et de porte ouverte sur le secteur spatial pour les femmes et les filles.

25. À la première séance, consacrée à la promotion des carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial, et aux réalisations et faits marquants en matière d'autonomisation des femmes dans ce secteur, les orateurs et oratrices ont mis en lumière les possibilités offertes par le secteur spatial et les raisons pour lesquelles l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes constituaient le socle d'une économie spatiale prometteuse. Il a en outre été question de l'évolution de l'environnement spatial, qui appelait à la constitution d'une main-d'œuvre plus inclusive et diversifiée, et les premières propositions d'actions et de mesures concrètes et efficaces allant dans ce sens ont été présentées.

26. Tout en considérant que les actions en faveur de la diversité, conjuguées à l'élargissement des possibilités offertes aux femmes, étaient source de nombreux avantages pour les organisations et favorisaient leur réussite, les participantes et participants à la réunion d'experts ont souligné qu'un important changement était nécessaire sur le plan culturel. Les avantages de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes seraient véritablement amplifiés par un changement plus large des façons de concevoir les sciences, la technologie, l'ingénierie et les

mathématiques, et le processus d'ouverture, de bien commun et de changement systémique qui va de pair avec cette évolution.

27. À la deuxième séance, consacrée à l'intégration des femmes dans l'industrie aérospatiale et dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, les orateurs et oratrices ont appelé l'attention sur le renforcement des capacités des femmes pour qu'elles puissent saisir les nouvelles possibilités qui se présenteraient sur le marché du travail et se sont intéressés aux compétences qui seraient requises sur le marché du travail à l'horizon 2030. Les participantes et participants ont souligné qu'il était important de garantir aux femmes l'égalité d'accès à tous les secteurs d'activité tout en veillant à ne pas se concentrer, dans la formation des femmes et des filles, sur des secteurs d'emploi susceptibles de disparaître dans un proche avenir. L'importance de la promotion du développement des femmes pour l'avenir et d'une action centrée sur les compétences qui seraient requises sur le marché du travail à l'horizon 2030 a également été soulignée.

28. À la troisième séance, consacrée au secteur spatial en tant que moteur du développement des femmes, il a été souligné que les apports bénéfiques des activités spatiales revêtaient une grande importance pour les femmes et que la participation de celles-ci à ces activités était primordiale pour le succès du secteur spatial. Des études menées dans les secteurs privé et public ayant démontré que la diversité des compétences et des points de vue était un facteur d'innovation et de réussite, il a été fait observer que tous les talents du monde devraient être plus activement mis à profit au niveau le plus large.

29. Il a été noté que pour être en mesure d'accéder aux technologies spatiales et d'en bénéficier, les femmes devaient disposer des informations, des compétences et de l'appui appropriés. Accroître l'utilité des applications spatiales pour l'autonomisation des femmes devait passer par la consultation et la participation des femmes, à tous les niveaux de développement et de mise en œuvre de ces applications, leurs besoins et leur vécu quant aux difficultés et aux opportunités de développement étant différents de ceux des hommes.

30. La quatrième séance, consacrée à la contribution de l'espace à l'amélioration de la situation des femmes, était axée sur une analyse de la situation actuelle et a traité des lacunes, possibilités et difficultés rencontrées en matière d'autonomisation des femmes dans l'industrie aérospatiale et dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Les questions ont porté essentiellement sur le secteur public et les politiques ; l'enseignement et les médias, ainsi que les compétences et les fonctions de direction.

31. La réunion d'experts a en outre permis de formuler des recommandations en plus petits groupes, qui ont examiné les questions suivantes :

- *Groupe 1.* Autonomiser : comment encourager les femmes et les filles à embrasser des carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ?
- *Groupe 2.* Motiver : par quels moyens susciter des vocations chez les femmes et les filles pour faire d'elles la prochaine génération de femmes à occuper des postes à responsabilités dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ?
- *Groupe 3.* Induire : comment induire un changement systémique propre à accroître le taux de représentation féminine, actuellement de 20 %, dans les métiers des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques afin de parvenir à la parité ?
- *Groupe 4.* Accompagner : comment cultiver le talent et la curiosité naturelle des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques pour donner naissance à la prochaine génération de femmes à occuper des postes à responsabilités dans ces domaines ?

### III. Observations et recommandations

32. Les participantes et participants à la réunion d'experts ont recommandé que soit créé un groupe de travail relevant du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui serait chargé d'examiner spécifiquement les questions d'inclusivité et de diversité.

33. En outre, il a été noté que le Bureau des affaires spatiales devrait favoriser une plus grande collaboration avec différentes entités œuvrant dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et les organisations internationales afin de bénéficier d'une expertise spécifique pour traiter des questions relatives aux droits des femmes et à la représentation des genres. L'accent devrait être clairement mis sur la sensibilisation aux métiers des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques dans les régions rurales et dans les régions en développement afin de faire éclore de nouveaux talents et d'autonomiser les femmes qui n'ont qu'un accès limité à ces carrières.

34. Il conviendrait d'évaluer et d'étudier les possibilités offertes par l'utilisation et la création de différents outils en ligne, de médias sociaux et à code source ouvert afin de pouvoir mener des actions de sensibilisation aux perspectives d'emploi dans le secteur spatial et de mettre à disposition des informations générales, des ressources pédagogiques, des témoignages et des plateformes de mise en relation et d'échange direct. Il a été proposé que le Bureau des affaires spatiales envisage de reconnaître officiellement les réalisations notables des femmes dans le secteur spatial.

35. Pour permettre un accès plus large aux filières et aux carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, il a été recommandé que le Bureau des affaires spatiales œuvre à la création d'un programme de bourses pour les femmes qui souhaitent faire carrière dans le secteur spatial, et mobilise des fonds extrabudgétaires afin de fournir aux entrepreneuses des services d'entrepreneuriat, d'accompagnement et de financement de démarrage.

36. Les participantes et participants à la réunion d'experts ont proposé que soient élaborés des programmes éducatifs en sciences spatiales afin de fournir des ressources aux enseignantes et aux enseignants désireux de promouvoir les carrières et les opportunités liées aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques dans le secteur spatial. En outre, le Bureau pourrait lui-même envisager d'organiser des cours magistraux pour renforcer les compétences dans le secteur spatial.

37. Il a été souligné que le programme de mentorat du projet « L'espace pour les femmes » du Bureau des affaires spatiales constituait une opportunité et une offre uniques. Il a été recommandé d'envisager l'élaboration de programmes et de cours spécifiques à l'intention des personnes mentorées et des mentors. En outre, il faudrait envisager une reconnaissance professionnelle fondée sur la participation au programme – en tant que personne mentorée ou mentor.

38. Considérant que la nécessité de renforcer la sensibilisation au souci d'égalité des sexes constituait l'un des principaux objectifs du projet « L'espace pour les femmes », les participantes et participants à la Réunion ont recommandé d'impliquer de manière équivalente les femmes et les hommes dans le projet, de fonder les efforts de sensibilisation sur des données factuelles et de rassembler et échanger des données relatives à la problématique femmes-hommes.

39. L'analyse des faits et la collecte de données essentielles ont été identifiées comme des conditions indispensables aux efforts de sensibilisation, en particulier à l'intention des pouvoirs publics.

40. Dans un premier temps, les participantes et participants à la réunion d'experts ont recommandé de procéder à un état des lieux et de collecter des statistiques et des données ventilées par sexe, et de créer une plateforme en ligne pour qu'elles soient disponibles et accessibles. Cet outil pourrait également faciliter l'échange volontaire

de données entre les nations sur tous les aspects de l'autonomisation des femmes dans le secteur spatial.

41. Il a été souligné qu'il importait de mettre en œuvre le projet « L'espace pour les femmes » selon une approche pluridisciplinaire, avec la participation de multiples acteurs, afin de mettre les informations en commun, de recenser les besoins intersectoriels, d'évaluer les besoins des utilisateurs et d'adopter un mode de fonctionnement consultatif.

42. Constatant que les groupes sociaux, les pairs et en particulier l'entourage familial contribuaient à motiver les carrières menées dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ou dans le secteur spatial, les participantes et participants à la réunion d'experts ont insisté sur la nécessité d'agir sur les normes sociales et culturelles. C'est pourquoi le projet « L'espace pour les femmes » devrait également s'attacher à mieux faire connaître au grand public les avantages associés à ces domaines d'activité et les possibilités offertes par le secteur spatial, ainsi qu'à établir des réseaux régionaux de pairs permettant de faciliter les efforts d'information et de sensibilisation.

43. À cet égard, les participantes et participants à la réunion d'experts ont insisté sur l'importance de faire connaître les buts concrets de l'enseignement dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et de promouvoir la formation pratique, et souligné que le domaine spatial fournirait la motivation nécessaire pour démystifier la science et la rendre accessible, amusante et intéressante. Ils ont en outre souligné qu'il était nécessaire à cet égard d'assurer la formation des formateurs et de s'adresser aux enseignantes et aux enseignants en menant un travail de sensibilisation spécifique auprès d'eux.

44. Le rôle joué par le secteur privé a été présenté comme un domaine d'intervention important pour ce qui était de recruter, de conserver et de promouvoir des femmes dans le secteur spatial, y compris en soutenant les entreprises détenues par des femmes au moyen de pépinières d'entreprises ou de chaînes logistiques.

#### **IV. Conclusion**

45. Les participantes et participants à la réunion d'experts sont parvenus à la conclusion que le projet « L'espace pour les femmes » devrait être résolument axé sur la fourniture d'un appui aux institutions et aux pouvoirs publics sous la forme d'orientations, de gestion des connaissances, de sensibilisation fondée sur des données factuelles, de recherches et de données sur l'autonomisation, l'équité et l'égalité.

46. Comme point de départ pour parvenir à l'égalité des chances et des sexes, les participantes et participants à la réunion d'experts ont proposé l'élaboration de livres blancs, de notes de synthèse et de documents d'information pour éclairer les discussions tenues au sein du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

47. Pour dégager un terrain d'entente entre toutes les parties prenantes concernées et établir un point de départ comparable, les participantes et participants ont recommandé de procéder à un état des lieux afin de faciliter les discussions à la prochaine réunion d'experts de l'initiative « L'espace pour les femmes » et de pouvoir commencer à mesurer les effets des activités dédiées à l'autonomisation des femmes et les améliorations qu'elles apportent dans le secteur spatial.

48. Pour conclure, les participantes et participants ont recommandé qu'une réunion de suivi soit organisée sous les auspices du Bureau des affaires spatiales afin d'être en mesure de faire progresser les travaux envisagés. Grâce au Gouvernement de la République de Corée, il a été annoncé que la prochaine réunion d'experts de l'initiative « L'espace pour les femmes » se tiendrait à Daejeon (République de Corée) en août 2022.